



Les membres du Conseil ont également pris connaissance des actions menées pour la prévention des risques d'introduction de la grippe aviaire hautement pathogène afin de préserver le statut indemne du Maroc.

S'agissant du volet de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, M. Janati a mis en avant l'augmentation de la fréquence des contrôles des résidus de pesticides dans les produits végétaux d'origine végétale, de plus de 87% par rapport à l'année 2020.

Par ailleurs, et dans le cadre des objectifs tracés par Génération Green 2020-2030, l'ONSSA a mis en place un programme d'accompagnement des abattoirs de viandes rouges en vue de les agréer sur le plan sanitaire.

Les membres du conseil ont en outre été informés des importantes réalisations financières accomplies par l'Office, notamment en ce qui concerne les indicateurs d'engagement et de paiement de l'exercice 2022 qui sont en constante évolution.